

ACTION DE FORMATION CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Madame, Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les élus, membres du conseil municipal,

En tant qu'élus, responsables d'une commune propriétaire de forêt, vous détenez un rôle fondamental dans la mise en œuvre d'une politique forestière adéquate. Cette politique dépasse le simple cadre de la commercialisation des bois puisqu'elle vise également à participer activement à l'aménagement de vos territoires. Cette dimension est d'autant plus importante sur les territoires désindustrialisés qui cherchent à revitaliser leur économie locale et à promouvoir l'emploi sur le territoire.

Vous êtes les acteurs clés dans la promotion et l'intégration du bois local dans la construction. En privilégiant cette solution vous contribuez à dynamiser la filière de proximité, à préserver nos ressources naturelles et à créer des bâtiments durables et résilients. Afin de vous éclairer sur les enjeux d'une telle démarche, nous avons le plaisir de vous convier à la réunion d'information suivante :

LE BOIS, UNE RESSOURCE AU CŒUR DU TERRITOIRE

UTILISATION DU BOIS LOCAL DANS LA CONSTRUCTION PUBLIQUE

11 juin 2024 – 8h30 à 12h30

Maison Régionale de la Forêt et du Bois – Châlons-en-Champagne

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, à nos sincères salutations.

Le Président de l'Association des
Communes Forestières de la Marne

Joël DUVIVIER



Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de la Région Grand Est, de l'Institut de Formation Forestière Communale de la Fédération Nationale des Communes forestières ainsi que sur les fonds de l'Union régionale des communes forestières et des associations départementales du Grand Est.

Union régionale des communes forestières du Grand Est, 80 Boulevard du Maréchal FOCH, 54520 LAXOU organisme de formation enregistré auprès du préfet de région sous le n° 44540418054

INSCRIPTIONS

Vous pouvez dès à présent vous inscrire à cette réunion d'information

- Par mail : rebecca.dijoux@communesforestieres.org
- Par téléphone : **07 64 03 54 35**
- En retournant le bulletin d'inscription au dos de cette feuille à l'adresse ci-dessous :

Communes forestières

Maison Régionale de la Forêt et du Bois
Complexe agricole du Mont Bernard – route de Suippes
51000 Châlons-en-Champagne

Merci de vous inscrire au plus tard **7 jours avant la journée** (les inscriptions ultérieures seront gérées au cas par cas)
Attention, nous nous réservons le droit en cas de forte affluence de prioriser les places pour nos adhérents.

Nous vous rappelons que nos formations sont **réservées aux élus et aux personnels des collectivités**.
Merci de votre compréhension.

UTILISATION DU BOIS LOCAL DANS LA CONSTRUCTION PUBLIQUE

11 juin 2024 – 8h30 à 12h30

Maison Régionale de la Forêt et du Bois – Châlons-en-Champagne

Par leur statut de propriétaire forestier, d'aménageur du territoire et de maître d'ouvrage de la construction publique, les élus ont un rôle central dans le développement et l'orientation de la filière locale.

Ils disposent des moyens de dynamiser la filière forêt-bois locale en la mobilisant dans leur projet de construction ou de réhabilitation intégrant du bois du territoire ou de la forêt de leur collectivité. L'usage du bois est porteur de réponse aux grands enjeux actuels. C'est pour cela que les évolutions normatives récentes (RE2020) lui font la part belle dans la diminution de l'impact carbone des bâtiments et l'amélioration de leurs performances énergétique.

8h30 - 8h45	Accueil des participants
8h45 - 9h00	Introduction de la session
9h00 - 9h45	Le bois, un matériau aux multiples avantages
9h45 - 10h30	Etat des lieux de la filière locale construction bois
10h30 - 11h30	Les étapes permettant de favoriser le bois local dans le respect de la commande publique
11h30 - 12h30	Ressources utiles

INTERVENANTS



Tarif de la formation : Cette formation entièrement financée et donc gratuite.

Evaluation de la formation : Une fiche d'évaluation sera remise à chaque participant et devra être rendue au formateur à la fin de la formation.

Moyens pédagogiques : diaporama et animation suscitant les questions et les débats, échanges.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contactez nous pour toute information complémentaire.

Règlement intérieur : sur demande.

Prérequis : Aucun prérequis demandé pour participer à cette formation

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier l'importance et les avantages de l'utilisation du bois local dans un projet de construction ou de réhabilitation;
- Cibler les étapes clés du processus de construction ou de réhabilitation en bois;
- Développer une approche permettant de privilégier le bois local dans le respect de la commande publique.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Utilisation du bois local dans la construction publique

11 juin 2024 – 8h30 à 12h30 – À Châlons-en-Champagne

COMMUNE:.....**CODE POSTAL**.....

REPRÉSENTÉE PAR :

FONCTIONS :

Afin de pouvoir vous communiquer l'adresse exacte du lieu de formation et les dernières informations, merci de nous indiquer ci-dessous une adresse mail (ou à défaut un numéro de téléphone)

CONTACT :